

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil treize

Le six mai

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à neuf heures trente à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 29 avril 2013

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 16 Votants : 20

PRESENTS: THOMAS J.- ARDOUIN M.- BRIAND Y.- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- Mme GICQUIAUX C.- Mme GRUEL N.- Mme LAPORTE M.- Mme LE BORGNE S.- OILLIC J.P.- Mme PANHELLEUX F. - PEDRON A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J. - PROVOST L. - PROU A.

ABSENTS : CHATAL J.P.- FREOUR J.C.- Mme FRANCO M.- GUIHARD A.- Mme HUGUET E.- JOUSSE E. - Mme LEVRAUD F.- MATHIEU J.P.- THURIAUD M.

POUVOIRS : FREOUR J.C. à DAVID G.- GUIHARD A. à OILLIC J.P.- Mme LEVRAUD F. à PEDRON A.- MATHIEU J .P. à Mme DENIGOT B.

Secrétaire de séance : Mme GICQUIAUX Cécile

Objet : Renouvellement des membres
du conseil portuaire du port de La Roche Bernard-
Férel- Marzan- Nivillac

Le mandat des membres du Conseil Portuaire de La Roche Bernard- Férel- Marzan- Nivillac a expiré le 28 octobre 2012.

Il convient donc de renouveler ses membres étant précisé que les représentants de Nivillac étaient :

Membre titulaire : PERRAUD Chantal

Membre suppléant : MATHIEU Jean-Paul.

L'assemblée est donc invitée à désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

C'est ainsi qu'après vote le conseil municipal désigne les membres suivants :

Membre titulaire : Mme PERRAUD Chantal

Membre suppléant : Mr MATHIEU Jean-Paul.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Jean THOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20130506-2013D41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2013

Publication : 07/05/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

